

# La race en France, vue des États-Unis

*Par Abdoulaye Gueye*

---

**Pour comprendre les processus d'exclusion visant les minorités raciales en France, la sociologue américaine Jean Beaman distingue citoyenneté politique et citoyenneté culturelle. Mais peut-on traiter un tel sujet en ignorant les groupes majoritaires ?**

---

À propos de : Jean Beaman, *Citizen Outsider : Children of North African Immigrants in France, Oakland (CA), University of California Press, 2017, 152 p.*

Depuis les travaux pionniers de Sayad<sup>1</sup>, l'immigration en provenance du Maghreb est l'objet de nombreuses publications académiques. S'inscrivant dans cette littérature, l'ouvrage de Jean Beaman porte plus spécifiquement sur la seconde génération d'immigrés d'origine maghrébine. Entreprise ethnographique, il s'appuie aussi sur des entretiens avec quarante-cinq membres de cette génération installés en région parisienne et unis par une identité ethno-raciale ainsi qu'une appartenance à la classe moyenne définie essentiellement par deux critères : la réalisation d'études universitaires et l'obtention d'un emploi de cadre.

Les questions qui innervent l'ouvrage ont trait à l'expérience vécue par cette génération du déni de son identité française par la société française ; à la réaction qu'elle oppose aux conceptions raciales de l'identité française ; et enfin aux stratégies

---

<sup>1</sup> Abdelmalek Sayad et Alain Gilette, *L'immigration algérienne en France*, Paris, Éditions Entente, 1976 ; Abdelmalek Sayad, « Les trois "âges" de l'émigration algérienne en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°15, 1977.

élaborées face à cette exclusion pour définir sa propre identité. Le cadre d'analyse du livre repose sur deux théories essentiellement : a) celle de la précarité identitaire que résume le concept de « *citizen outsider* » (fait d'être de la société au plan politique tout en étant exclu au plan culturel en particulier) ; et b) celle de la citoyenneté culturelle (« *cultural citizenship* ») que l'on distingue de la citoyenneté légale ou formelle.

La thèse centrale de l'ouvrage est la suivante : la France ne constitue pas une exception politique par rapport aux autres démocraties modernes, malgré sa promotion du citoyen abstrait, émancipé de tout particularisme ; elle est une société où des populations « légalement et techniquement françaises » ne sont pas considérées dans « l'imaginaire populaire » comme étant culturellement françaises parce que la race, l'ethnicité et la culture se conjuguent pour déterminer les frontières de la nation et la légitimité de se revendiquer comme français (p. 4). L'identité française, soutient Beaman, est fondée à la fois sur l'attestation d'une citoyenneté politique délivrée par l'état civil et celle d'une citoyenneté culturelle qui serait tributaire du jugement du groupe majoritaire.

## **Se sentir français, être perçus comme maghrébins**

Au fil de l'ouvrage, Beaman s'efforce d'administrer les preuves de ce qu'elle qualifie tantôt d'exclusion, tantôt de marginalisation de cette génération sur la base de critères culturels et ethno-raciaux. Pour ce faire, elle s'appuie sur les expériences sociales rapportées par ses enquêtés. L'ascendance maghrébine, la religion musulmane et le phénotype sont les principaux éléments identitaires évoqués par ceux qui leur nient une citoyenneté culturelle française. Contre la thèse selon laquelle la citoyenneté politique constitue l'unique critère de distinction entre les « Français » et les « autres », Beaman affirme que cette citoyenneté n'est pas un marqueur suffisant d'appartenance à la France. Pourtant français, ces enfants d'immigrés sont exclus de la société française en raison de leurs origines maghrébines et de leur couleur non blanche.

Le deuxième chapitre s'arrête plus particulièrement sur les expériences vécues dans les milieux scolaire et professionnel. Ce sont d'abord dans ces espaces, censés être les plus inclusifs, que, dès l'enfance, la seconde génération note les premiers signes du déni de son identité française. L'école, par exemple, affirme Beaman, est le premier cadre où son appartenance à la France est remise en question. Cette population y est

instruite de l'opposition entre la culture qui lui est transmise dans le milieu familial et la « culture française » dont l'école constitue la courroie de transmission. Des pratiques culturelles apprises dans l'univers familial – telles que le fait de se teindre les mains avec du henné – y sont interprétées comme preuves de l'altérité identitaire de cette génération. Tout en socialisant la seconde génération dans les normes et principes de la société française, l'école la tient aussi à l'écart de cette société à travers des mécanismes divers, dont le déni de sa contribution à l'histoire nationale, son infériorisation par comparaison avec les populations blanches, ou sa réduction à une population arabe qui n'est pas de France.

Dans le troisième chapitre, Beaman restitue les manières dont cette entité démographique gère le paradoxe entre sa socialisation française et le déni par la société de son identité française, malgré son appartenance à la classe moyenne. Face à ce paradoxe, deux attitudes dominent. L'une consiste à se tenir à distance de la société dominante, à réduire autant que possible ses interactions avec la population blanche. L'autre à convertir sa maîtrise des deux codes culturels (français et maghrébin) et son statut de membre de la classe moyenne en capitaux à mettre au profit de la classe ouvrière maghrébine. Jouant le rôle d'intermédiaire – qui rappelle celui des « black middle men and women » étudiés par Patillo-McCoy dans *Black on the Block* ou par Drake et Cayton<sup>2</sup> dans *Black Metropolis* – cette population s'efforce de sensibiliser les institutions françaises à la condition des enfants d'immigrés déterminés à réussir, mais se heurtant à la discrimination ou au manque d'opportunités professionnelles.

Dans le même chapitre, Beaman recueille les récits des expériences de ces enfants d'immigrés dans plusieurs domaines, comme la religion (Islam), le travail et le quartier de résidence. Elle montre que, malgré leur forte adhésion aux principes et valeurs de la République – qu'ils manifestent à travers leur pratique de l'islam dans un cadre purement privé et leur dévouement à l'excellence académique par laquelle s'explique leur mobilité socioprofessionnelle. Parce qu'ils s'abstiennent de consommer de la viande de porc, ces Français sont considérés par leurs compatriotes comme extérieurs à la France ; parce qu'ils se nomment Hicham et non pas Jacques, un prénom qui évoquerait la culture française, la promotion professionnelle leur est refusée.

---

<sup>2</sup> Patillo-McCoy, *Black on the Block : The Politics of Race and Class in the City*, Chicago, University of Chicago Press, 2007 ; St. Clair Drake et Horace R. Cayton, *Black Metropolis : A Study of Negro Life in a Northern City*, Chicago, University of Chicago Press, 2015 [1945].

## Négocier son identité

Le quatrième chapitre analyse le processus de négociation de leur identité. Il en découle une redéfinition des frontières de l'identité française comme de la maghrébine pour établir leurs positionnements identitaires. Au total, Beaman en répertorie quatre. Le premier consiste à affirmer une identité strictement française en évoquant uniquement le critère de la citoyenneté politique. Le deuxième à revendiquer une identité à trait d'union (Française d'origine maghrébine) en se référant à la fois à la citoyenneté française et à l'ascendance maghrébine. Le troisième à exprimer le sentiment de n'être vu ni comme maghrébin ni comme français, mais d'être installé dans un entre-deux identitaire. Et le quatrième à se prévaloir exclusivement d'une identité maghrébine en rejetant le primat de la naissance en tant que critère d'appartenance à la France, puisque nul ne choisit son lieu de naissance.

Le dernier chapitre analyse le phénomène de l'identification de la seconde génération avec les populations noires. Comparant son expérience de marginalisation avec celle des Noirs aux États-Unis, cette génération développe une affinité avec ces derniers et s'inscrit, selon Beaman, dans une sorte d'identité noire transnationale (« *transnational blackness* ») par rapport à laquelle elle évalue sa condition et dans laquelle elle puise des ressources pour répondre aux défis qu'elle rencontre dans la société française. Beaman explique cette identification en arguant que l'identité noire signifie au fond altérité et infériorité par rapport à l'identité française qui serait la norme. Partant, toute identité qui se situerait hors de cette norme est noire. Exclue et jugée inférieure par la société française, la seconde génération devient ainsi noire, malgré la couleur de sa peau. S'appuyant sur cet argument, Beaman plaide même pour une extension du concept d'identité noire qui inclurait tout individu racialisé et sujet à l'oppression ou à la marginalisation (p. 89). Ce plaidoyer n'est pas sorti *ex nihilo* ; il fait écho à des déclarations fameuses, dont la chanson de John Lennon « Woman is the nigger of the world », qui établissent une synonymie entre « nègre » et opprimé. La validité sociologique de cette extension est à interroger cependant. Comment rendre compte, dans le cas de la France, des frontières identitaires raciales qu'érigent « Maghrébins » et « Noirs » entre eux, et dans le cas des États-Unis, de celles que construisent « Latinos » et « Noirs » ?

## Un appareil théorique et conceptuel approximatif

Malgré son intérêt, *Citizen Outsider* comprend des lacunes qui nuisent à la force de son argumentation et à sa clarté. La première a trait au rôle qu'elle attribue à la race dans la formation de l'identité française. « La suprématie blanche informe » cette identité, écrit-elle (p. 18). À l'instar des États-Unis, la France, affirme-t-elle, a développé un « projet racial » – concept emprunté à Omi et Winant<sup>3</sup> – dont la finalité est la racialisation de la seconde génération à travers les « lois sur la citoyenneté, les mécanismes de contrôle étatique, l'assignation extérieure, la criminalisation, la ségrégation spatiale, les discours politiques et les interactions quotidiennes » (p. 18-19). La méthode de validation de cette thèse laisse pourtant insatisfait. Plutôt que d'identifier systématiquement et de disséquer les « lois de la citoyenneté », les « mécanismes de contrôle », les « discours politiques et les interactions quotidiennes » qui participent de ce « projet racial » pour en montrer les fonctions racialisantes, Beaman renvoie essentiellement aux opinions individuelles de citoyens qui se sentent exclus de cette identité. Parfois, elle invoque le processus de racialisation en vigueur aux États-Unis pour donner sens aux relations raciales en France comme si les deux contextes sociaux étaient identiques.

La deuxième lacune est relative à l'analyse de l'École. Beaman confond l'école au sens de système pédagogique et l'école comme lieu d'interactions d'acteurs d'origines ethno-raciales et de statuts professionnels différents. Établir la part de l'exclusion ressentie par la seconde génération du fait de l'orientation et du contenu de l'enseignement et celle qui procède de la nature des interactions entre apprenants eux-mêmes ou entre enseignants et élèves n'aurait pas été un inutile.

La troisième est liée à l'utilisation alternative des concepts de marginalisation et d'exclusion. Beaman emprunte aux travaux de Cathy Cohen le concept de « citizen outsider ». Dans *Democracy Remixed*, le concept rend compte d'une « précarité de position » (*precarious position*, p. 13), qui se manifeste à travers l'expérience simultanée de l'*inclusion* juridique et de la *marginalisation* sociale. Mais en choisissant d'établir une égalité de sens entre exclusion et marginalisation, Beaman finit par obscurcir le sens de ce concept. Qui plus est, sa démonstration de l'« exclusion » culturelle de la seconde génération ajoute à la confusion. Selon elle, le fait que « les enfants d'immigrés nord-africains doivent naviguer entre deux mondes culturels – français et maghrébin » est

---

<sup>3</sup> Michael Omi et Howard Winant, *Racial Formation in the United States: From the 1960s to the 1990s*, New York/London, Routledge, 1986.

un indicateur de cette exclusion. « Cela montre que la citoyenneté culturelle leur est niée » (p. 41). Au regard des théories du métissage et du cosmopolitisme, le va-et-vient entre deux mondes culturels – qui amène Beaman à qualifier ces descendants d’immigrés de « courtiers culturels » (p. 43) – n’est pas une preuve d’exclusion culturelle, mais d’une double appartenance culturelle, aujourd’hui un privilège des classes moyennes ou supérieures et d’une population métisse. D’ailleurs, si cette génération est capable d’assurer ce rôle de courtier culturel, n’est-ce pas parce que le groupe majoritaire blanc lui reconnaît une part culturelle française, aussi petite soit-elle, en plus de son identité maghrébine ? L’histoire de la colonisation française a bien montré que les Africains désignés par le terme « évolués » devaient leur rôle d’intermédiaires culturels entre la population africaine et la population européenne au fait que l’administration coloniale avait pris acte de leur assimilation à la culture française.

## Un groupe majoritaire jamais entendu

Il convient de se pencher sur le choix d’une approche ethnographique essentiellement basée sur des entretiens avec des enfants d’immigrés maghrébins pour traiter du déni de leur identité française. La manière dont la seconde génération croit être perçue par le reste de la société française mérite certainement d’être prise en compte, mais s’arrêter strictement à cette perception comme élément d’analyse du processus identitaire, c’est déposséder celui-ci de sa dimension interactionniste pourtant centrale. Les discours et actions du groupe majoritaire nécessitent d’être intégrés pour donner une analyse plus complète et objective de la dynamique identitaire étudiée dans cet ouvrage. Une belle inspiration à cet égard aurait pu être l’ouvrage de Mary Waters, *Black identities*<sup>4</sup>. Prenant au sérieux la conception interactionniste de l’identité, Waters a choisi d’interviewer aussi bien des immigrés caribéens de différentes générations que des membres du groupe majoritaire américain avec lesquels cette population interagit dans le cadre du travail ou de l’école. En a résulté un portrait complexe du processus identitaire où la compréhension par les immigrés caribéens de leur identité est analysée au miroir des discours et attitudes de leurs interlocuteurs à leur égard. Évacuer les actions et récits de la société française majoritaire, comme le fait Beaman, au profit exclusif des sentiments et discours de la

---

<sup>4</sup> Mary Waters, *Black Identities: West Indian Immigrant Dreams and American Realities*, Cambridge MA, Harvard University Press, 1999.

seconde génération, c'est offrir une analyse tronquée, sinon unidimensionnelle de la dynamique identitaire à l'œuvre dans la société française. Il serait tentant de soupçonner le groupe majoritaire de ne pouvoir faire preuve de sincérité lorsqu'il interagit avec le groupe minoritaire ou s'exprime sur son compte. Le soupçon est peut-être fondé. Mais charge alors à Beaman d'expliquer pourquoi seuls les récits du groupe minoritaire, qui affirme être exclu de la culture française, auraient valeur de preuve. Tout discours, quel qu'en soit l'auteur, peut dissimuler une stratégie de leurre ; *a fortiori*, lorsque l'enjeu de la valorisation de soi par rapport à un alter ego n'en est pas absent. Il convient donc de le soumettre à une double évaluation. L'une qui consiste à l'analyser au miroir des actions concrètes de son auteur. L'autre à le lire à la lumière des faits et propos de cet alter ego. Mais l'une comme l'autre est pratiquement négligée dans *Citizen Outsider*. En conclusion, la démonstration de Beaman aurait été plus convaincante si elle avait aussi tenu compte des pratiques et récits de la majorité démographique.

Publié dans [lavedesidees.fr](http://lavedesidees.fr) le 4 juillet 2019